

Direction des activités Industrielles
et du Transport

DEP- DIT/N°0188/ 2009

Le directeur général de l'Autorité de sûreté
nucléaire

à

Monsieur le président du groupe permanent
"Laboratoire et usines" ,

Monsieur le président du groupe permanent
"Déchets".

Paris, le 23 mars 2009

Objet : Cycle du combustible REP Français

Expertise du dossier "Impact Cycle 2007" par le groupe permanent d'experts "laboratoires et usines" et le groupe permanent d'experts "déchets".

- Réf. :**
- 1 - Lettre EDF 5230 BEN 00.0083 DBS du 8 aout 2000
 - 2 - Lettre DGSNR/SD2 n°572/2002 du 11 juillet 2002
 - 3 - Lettre DGSNR/SD1 n°237/2006 du 27 mars 2006
 - 4 - Lettre EDF D5260 PAD 2008/05070-PRT/PRT du 28 novembre 2008

Messieurs les présidents,

Les groupes d'experts pour les usines d'une part, pour les déchets d'autre part, ont procédé, lors des séances du 28 novembre 2001, 25 janvier et 13 février 2002, à l'examen conjoint du dossier "Cycle du combustible français transmis par EDF par courrier visé en première référence.

A la suite de ces réunions et par lettre citée en deuxième référence, l'Autorité de sûreté a pris position sur ce dossier ainsi que sur les questions que son examen a soulevées. J'ai demandé, par courrier visé en troisième référence, au directeur de la division combustible de la branche Production ingénierie d'EDF, de me faire parvenir un document qui mette à jour et actualise ce dossier. Ce document, intitulé "Impact Cycle 2007", a été transmis par lettre visée en quatrième référence.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire examiner ce nouveau dossier, conjointement par les groupes permanents d'experts que vous présidez. Cet examen se fondera notamment sur :

- l'analyse des réponses aux demandes de l'ASN, exprimées par lettre citée en quatrième référence à la suite de l'expertise du dossier " Cycle du combustible REP français " ;

..../..

- l'identification des écarts éventuels aux prévisions figurant dans le dossier précité et de leurs conséquences, sur la sûreté et la radioprotection dans les installations du cycle, les transports et la gestion des déchets,

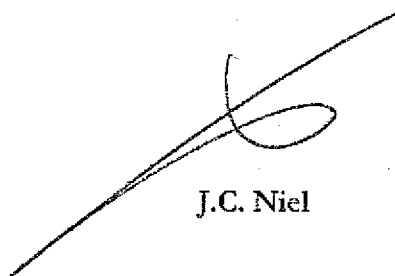
en identifiant éventuellement les insuffisances que pourrait présenter ce même document.

Sur cette base, je souhaite que l'examen que je sollicite permette notamment d'apprécier, au regard de la radioprotection des travailleurs et des intérêts cités à l'article 28 de la loi 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire :

- la cohérence des dossiers "Impact Cycle 2007" et " Cycle du combustible REP français" ;
- la robustesse des scénarios retenus pour la période 2007-2017 et leur aptitude à mettre en perspective, de manière crédible, les évolutions susceptibles d'intervenir au delà de cette période, notamment pour ce qui concerne l'impact sur la sûreté et la radioprotection des matières qui seront mises en œuvre;
- les éventuelles difficultés ou contraintes, internes ou externes au cycle, qui pourraient avoir des conséquences préjudiciables,
 - à la sûreté et à la radioprotection dans le cas des installations et des transports de matières radioactives ainsi que de leur gestion ;
 - à la gestion des déchets (en y incluant ceux issus des démantèlements annoncés).
- la capacité du document "Impact Cycle 2007" à constituer, avec le dossier " Cycle du combustible REP français", la référence de la démarche "Veille & anticipation" dont l'objectif est de s'assurer de la maîtrise des flux et stocks de matières, de combustibles et de déchets.

Je souhaite enfin que la direction générale de l'énergie et du climat, du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, ainsi que des experts des groupes permanents "réacteurs" et "transport de matières radioactives" soient invités à participer à cet examen.

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire



J.C. Niel

Pièces jointes :

Lettre EDF D5260 PAD 2008/05070-PRT/PRT du 28 novembre 2008
Dossier Impact Cycle 2007 (sous forme de CD Rom)

Copies :

MBEDDAT/DGEC,
à l'attention de M. Pierre-Franck Chevet, directeur
M. le président du GP "réacteurs"
M. le président du GP "transports de matières radioactives"
IRSN/DSU
IRSN/DSR
IRSN/DSDRE

ASN/Collège : Mme. Comets
ASN Dir.
ASN Dir. A
ASN/DRD
ASN/DCN
ASN-MEA - Secrétariat des GP
ASN/GT Cycle :
M. Olivier (DRD),
M Devos & M. Terrasson (DCN)